Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213501182-20251203-2025078-DE

COMMUNE DE GAHARD 35490

Séance du 3 décembre 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2025	
Date de la convocation : 26 novembre 2025 Date d'affichage : 26 novembre 2025	**Nombre de membres en exercice** : 15 **Nombre de présents** : 12 **Nombre de votants** : 13
L'an deux mille vingt-cinq, le 3 décembre à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie sous la présidence de Madame LAVASTRE, Maire,	**Présents :** Madame LAVASTRE, Maire, MM. CŒUR-QUETIN, DUGUEPEROUX, GRELIER, GAUTIER, NEVOUX, THUILLIER, FERRIERES, MMES CHALMEL, DROILLARD, LANOUILLER, LAVRILLOUX, Conseillers municipaux.
Secrétaire de séance : Mme Marie LAVRILLOUX	**Absents** : Mme ROYER **Absents excusés :** Mme LEVET, Mme DEROYER **Pouvoir** : Mme LAVASTRE pour Mme LEVET,

➢ 2025-078/SALLE EMERAUDE/Modification règlement d'utilisation

Madame le Maire informe l'assemblée que les riverains de la salle Emeraude se plaignent des nuisances sonores lors de location de la petite salle.

En effet lors de certaines locations, les personnes sortent de cette salle située proche de maisons riveraines et contribuent ainsi à des nuisances sonores nocturnes.

Aussi, afin de réduire ces nuisances, Madame le Maire propose d'intégrer dans la location de la petite salle, le bar. Ce qui permettrai aux convives de sortir coté parking et ainsi s'éloigner des maisons riveraines. La petite salle ne sera plus louée sans le bar.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **CHARGE** Madame le Maire d'apporter cette modification au règlement d'utilisation de la salle Emeraude.
- **PRECISE** que cette modification est effective à compter du 3 décembre 2025 sur les nouvelles réservations.

Fait, délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
Isabelle LAVASTRE